

**RECUEIL DE NOTICES ET MÉMOIRES**

**DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE**

VOLUME I E 1867.

Le onzième volume de cette utile et intéressante publication vient de paraître. Parmi les divers travaux qu'il renferme, il en est qui méritent un examen approfondi et sur lesquels nous reviendrons spécialement plus tard. Aujourd'hui, sauf deux exceptions motivées, nous nous bornerons à donner une sorte de sommaire des autres articles avec les observations succinctes que peut suggérer une lecture rapide.

Le premier est une Monographie du palais des Beys de Constantine, par M. L. Féraud. On y retrouve le savoir, la conscience et le style attachant que nos lecteurs ont pu apprécier plus d'une fois dans cet auteur que nous nous honorons de compter au nombre de nos collaborateurs de la *Revue*.

Vient ensuite une Note sur Khemissa, le Tubursicum Numidarum de l'époque romaine, qu'il ne faut pas confondre avec le Teboursek de la Tunisie (route du Kef à Tastour), ni celui-ci avec une cité de même nom que l'on suppose avoir existé aux sources de la Medjerda, ce qui ne paraît pas très-solidement établi jusqu'à présent.

Un travail considérable, par son étendue comme par la manière consciencieuse dont il est traité, c'est celui de M. le Grand Rabbin Cohen, sur « Les Juifs de l'Afrique septentrionale. » Ce sont de ces œuvres qu'on lit avec fruit et avec plaisir. Il nous a rappelé une étude analogue faite sur les Juifs d'Espagne, par M. Jose Amador de los Rios (*Revista literaria del Espanol*, 1845, n° 25 à 37). Il y a, et il devait y avoir, des points de contact inévitables entre ces deux ouvrages.

Le désir exprimé par M. Cohen, à la fin de son travail, de voir imprimer le Mémoire composé par M. Federmann sur le Beylik de Titeri nous a surpris, car depuis longtemps la *Revue*

*Africaine* en a entamé la publication qui se termine précisément dans ce numéro.

M. le capitaine Dewulf, commandant supérieur d'Aïn Beïda, a enrichi ce onzième volume des inscriptions trouvées dans son cercle en 1866, en y ajoutant des observations qui les expliquent et en font ressortir l'importance. Plusieurs communications de M. Léon Renier, relatives à ces documents épigraphiques, ont été fondues dans cet article et ajoutent nécessairement à sa valeur.

M. Vayssettes, dont notre journal a jadis accueilli les débuts avec empressement, donne pour son contingent, dans la publication de 1867, le commencement d'une « Histoire de Constantine sous la domination turque (1517 à 1837). » C'est précisément le sujet qu'il a déjà traité dans la *Revue*, mais, cette fois, revu et augmenté et mené jusqu'au bout. Depuis son retour à Constantine, l'auteur, replacé sur l'ancien terrain de ses premières études locales, a pu les reprendre avec d'autant plus d'avantage, que sa profession même le met en rapport continu avec les indigènes et fait passer journellement sous ses yeux une foule d'actes, quelques-uns très-anciens, où il a pu glaner d'importantes notions historiques.

Aussi, cette première partie de son travail annonce une œuvre sérieuse, judicieusement exécutée, et qui mérite d'être examinée et discutée avec soin, ce que nous ferons dès qu'il nous sera possible d'y consacrer le temps nécessaire. Aujourd'hui, nous nous bornerons à signaler à cet auteur un écueil dont nous connaissons les dangers pour y avoir donné plus d'une fois. Ce sera, d'ailleurs, continuer une œuvre que nous avons commencée à propos du Tombeau de la Chrétienne et sur laquelle il faudra revenir souvent avant d'atteindre le but. Mais expliquons notre pensée.

Il est à peu près impossible de faire une étude historique quelconque sur l'Afrique septentrionale, sans avoir à consulter Léon l'Africain, Marmol ou Shaw, auteurs qui ont écrit, le premier en italien (1), le second en espagnol et le dernier en

---

(1) Léon l'Africain a d'abord composé son ouvrage en arabe, puis il s'est traduit lui-même, tant bien que mal, en italien, langue qu'il avait

anglais. Malheureusement, chez nous, on ignore, en général, les langues étrangères; et, connaît-on celles-là, qu'il serait assez difficile de se procurer les éditions originales, devenues à peu près introuvables en librairie. Il faut donc presque toujours recourir aux traductions de Jean Temporal, de Perrot d'Ablancourt et de l'anonyme de La Haye. Par malheur, ces traductions sont très-infidèles, surtout les deux premières: les contre-sens y abondent et les omissions y sont fréquentes; de sorte que les assertions et les raisonnements qu'on avance sur leur autorité, risquent fort de pécher par la base. C'est précisément pour avoir eu trop confiance dans une de ces mauvaises traductions, qu'on reproche depuis un siècle au docteur Shaw d'avoir prétendu que le Tombeau de la Chrétienne avait *vingt pieds* de haut seulement, tandis que cet auteur a dit de la façon la plus formelle, dans le texte anglais, qu'il en a *cent* (a *hundred feet*)!

En ce qui nous concerne, il ne nous est pas arrivé une seule fois de comparer un passage quelconque de ces traductions avec l'original, sans les prendre en flagrant délit d'inexactitude. Une citation de Marmol, dans le travail de M. Vayssettes, va nous offrir précisément une nouvelle occasion de prouver cette assertion. Cependant, comme le traducteur de l'écrivain espagnol a bien assez de ses méfaits particuliers, défalquons d'abord de son compte personnel huit altérations du texte de sa traduction, que nous avons constatées et qu'il faut renvoyer, sans doute, au typographe ou au copiste de M. Vayssettes.

Dans le passage dont il s'agit, le traducteur, Perrot d'Ablancourt, rend l'expression castillane « *algunos años* » par l'adverbe français « *longtemps* »; de sorte que pour lui, vivre *quelques années*, par exemple, c'était la même chose que vivre *longtemps*! Pour expliquer la colère des habitants de Constantine contre leur gouverneur tunisien Abd-el-Moumen et justifier la résolution qu'ils avaient prise de s'en débarrasser, Marmol dit de ce chef :

---

apprise à Rome lorsqu'il y vivait, en 1518, sous le patronage de Léon X, son parrain et son protecteur. Le manuscrit arabe s'est perdu... ou égaré. On le retrouvera peut-être quelque jour dans les arcanes du Vatican; qui renferment, dit-on, bien d'autres bijoux littéraires inconnus aujourd'hui.

« Hombre moço dado a vicios y deshonestidades y tan dissoluto que el pueblo affrentado de tener tal señor, etc. (1) » homme jeune, adonné à des vices et à des actes déshonnêtes, et si dissolu, que le peuple, honteux d'avoir un tel maître, etc. Cette esquisse complète est rendue dans la traduction par la phrase vague et insuffisante « à cause de ses débauches » qui n'exprime pas tout ce que le texte donne à entendre et supprime, d'ailleurs, le sentiment de honte éprouvé par les gens de Constantine, en se voyant obligés d'obéir à un pareil personnage.

Perrot d'Ablancourt dit, au même endroit, du chef qui succéda à Abd-el-Moumen : « Ali ben Farax, fort expérimenté. » Or, le texte porte : « le tenia bien experimentado en cosas de mucha importancia » ; ce qui signifie en effet que « le sultan de Tunis avait mis Ali ben Farax à l'épreuve dans des choses de beaucoup d'importance. »

Est-ce donc là traduire ?

Quand l'auteur espagnol écrit « *se entrego* Constantina a los Turcos », son traducteur lui fait dire « Constantine *se rendit* aux Turcs. » Mais *entregarse* signifie se livrer, se donner, ce qui n'est pas du tout la même chose que se rendre. Une ville se livre ou se donne, parce que cela lui convient, ou parce qu'elle ne se croit pas en état de résister ; elle se rend à la suite d'un siège ou d'une attaque quelconque.

Marmol a dit du Pacha d'Alger Euldj Ali el Fartas, entrant par la force dans la ville de Constantine « la saqueo y robo », il la saccagea et pillà ; le traducteur supprime un de ces verbes, les croyant parfaitement synonymes. Quoiqu'en cela les lexiques les plus accrédités lui donnent raison, il est certain que, dans l'usage, au moins, *saquear*, en espagnol, et son équivalent *saccager*, en français, signifient à la fois piller, ravager, *dévaster*. Dès lors, le mot avait sa raison d'être et devait être maintenu ; Furetière, dont la prolixité et le vulgarisme ont bien leur compensation, n'a pas oublié dans son dictionnaire cette signification spéciale du mot saccager.

Mais ceci n'est qu'une peccadille auprès de ce qui suit.

---

(1) Nous conservons scrupuleusement l'orthographe surannée de Marmol.

Marmol précise ainsi le chiffre de l'amende à laquelle le Pacha d'Alger condamna les gens de Constantine à cause de leur révolte contre la domination ottomane : « sessenta mil doblas de seys reales y medio cada una », soixante mille doblas de six réaux et demi chacune. — D'Ablanconrt lui fait dire « cinquante ou soixante mille écus ! » Il faut bien avoir la manie des altérations de texte pour rendre ainsi par une expression vague et dubitative une énumération parfaitement claire et déterminée.

Fiez-vous donc à de pareilles traductions et avisez-vous de leur emprunter des renseignements et des preuves !

Notez que, dans l'exemple ci-dessus, nous n'avons pas été chercher un passage particulièrement favorable à notre thèse, mais que nous avons accepté celui que le hasard nous offrait dans l'article de M. Vayssettes.

Après le Mémoire de cet auteur, vient le recueil des « Inscriptions inédites de Constantine et de sa banlieue » expliquées et commentées par M. Jules Marchand, Directeur de l'école communale de cette ville. Ne pouvant, par le motif déjà énoncé, discuter à fond et complètement ce travail épigraphique assez étendu, nous bornerons notre examen à quelques points saillants, parmi ceux, assez nombreux, qui semblent justiciables de la critique.

D'abord, nous critiquerons dans cette œuvre l'incorrection typographique élevée à de telles proportions, que l'on croit lire de premières épreuves plutôt qu'un tirage définitif.

Puis, nous arriverons à d'autres fautes d'une nature beaucoup plus grave. Parmi celles-ci, prenons la transcription donnée par M. Marchand, à la page 363, d'une épitaphe romaine, le n° 4 :

Diis manibus

*Julia Venusta* vixit annis triginta. Hic situs est.

Cette violation flagrante de la règle qui veut que l'adjectif s'accorde avec son substantif, non-seulement en nombre et en cas, mais aussi en *genre*, est évidemment une distraction de l'auteur. C'en est une autre encore, sans doute, ce *viginta* de la même page, celui de la page 401, de même que le *vigenta* de la

page 400. Toutefois, de pareilles négligences, quand elles abondent, comme c'est ici le cas, rendent presque inutile un genre de publications où la plus rigoureuse exactitude est une condition de premier ordre.

A la page 367, on lit cette autre épitaphe :

« Baebia, Festi filiaqui, castæ sacerdos *Junonæ*, etc. »

Nous connaissons tous *Juno* (génitif, *Junonis*), aussi bien *Juno pronuba* que *Juno Lucina*, etc., sans oublier le proverbe « *Junonis sacra ferre* » que nous appliquions malicieusement à nos graves professeurs, quand nous les voyions se diriger lentement et à pas comptés vers la chaire magistrale.

Mais *Junona*...? — *Oculis incognita nostris!* comme dit le poète. Maintenant, à qui revient la responsabilité de cet audacieux *néologisme*? Nous aimons à croire que c'est une affaire à vider entre le typographe et le correcteur.

Faut-il encore mettre au compte de la typographie l'*Hippona Regia* qui s'est substitué au classique *Hippo Regius*, à la page 406, par analogie sans doute avec le *Junona* de tout-à-l'heure?

Mais, « paullo majora canamus! »

Au nombre des inscriptions inédites recueillies à Tiklat, l'ancien *Tubusuptus*, par M. le colonel Bonvalet, commandant supérieur du cercle de Bougie, se trouve une de ces épigraphes (le n<sup>o</sup> 27) qui font à la fois le bonheur et le désespoir des archéologues : le bonheur, parce qu'elles leur fournissent de nouvelles occasions de se mesurer avec l'inconnu ; le désespoir lorsque, ce qui arrive assez souvent, cet inconnu les terrasse, au lieu de se laisser complaisamment enlever tous ses voiles.

Nous voulons parler de l'épitaphe d'un certain *Florus* (p. 380), document curieux, que la nature de sa rédaction range dans la catégorie des *laudationes funebres*. Nous allons d'abord en reproduire le texte, sur la foi de M. Marchand, qui le donne d'après un estampage. Nous devons avertir que, faute de caractères spéciaux, il nous a fallu développer les ligatures en lettres ordinaires, ce que nous avons fait toutefois d'après ses propres indications.

Si le lecteur compare avec attention les trois documents qui vont suivre et qui sont fournis par M. Marchand lui-même,

— texte présumé, interprétation et traduction d'icelui — il nous devancera certainement presque toujours dans la critique que nous allons en entreprendre.

*Texte d'après M. Marchand :*

1. D. M. S.
2. HISCELOCISFLORIREQVIESCV
3. ANTOSSEPVLTAAFINIIS
4. PRIMEMISERANDOFVNE
5. RERAPTODIISADINFER
6. NASSEDESLVCOSQVERORVM
7. QVEMDOCTASSTVDISORNARAT
8. DIVATHAL. .IAQVIPROPEVI
9. CENOS. . . . IAMSVPLEVERAT
10. ANNOSSONIAILSISBREVIARVPIS
11. SETSTAMNAFVSO. PRODOLORVI
12. NVLLDECRETARVMPEREFASEST
13. PARCARVMDIVADVROSQVEEVA
14. DERECASVS. H. S. E.

Interprétation, d'après M. Marchand :

Hisce locis Flori requiescant ossa sepulta affinibus, prime miserando funere. Raptus est à Diis ad infernas, sedes lucos querorum. Quem doctis studiis ornaverant diva Thalia, qui prope vicenos vitam suppleverat annos. O, Nemesis, brevia rupisti se et stamina fuso, pro dolo, ruinam vel decreta rumpere fas est parcarum divarum atque duros evadere casus. Hic situs est.

Ce que M. Marchand traduit de la manière suivante :

« En ces lieux reposent les ossements du comédien Florus, que ses parents infortunés ont ensevelis en déplorant amèrement sa perte. Les dieux immortels qui lui ont ravi le jour ont fait descendre son ombre dans les bois sacrés des demeures infernales où retentissent d'éternels gémissements. Il avait terminé sa carrière à peine âgé de vingt ans, et pourtant il était déjà l'émule de la divine Thalie qui avait orné son esprit des dons de son art. O cruelle Némésis, tu as brisé par trahison les minces fils attachés au fuseau de son existence ! mais nous est-il possible

d'éviter la mort, d'enfreindre les immuables décisions des parques divines et de se soustraire au sort rigoureux qu'elles nous réservent. Il gît ici. »

La comparaison attentive des trois documents ci-dessus donne, comme conclusions : lecture fautive, interprétation erronée et traduction très-infidèle.

M. Marchand, opérant sans doute sur un estampage imparfait, s'est trouvé, d'ailleurs, en face d'un ensemble de mots pressés les uns contre les autres, sans ponctuation ni intervalles, pour en faciliter la distinction. L'intuition du sens pouvait, seule, aider à débrouiller ce fouillis de lettres agglutinées et compliquées de ligatures ; mais ce fil conducteur lui a manqué souvent et il n'a même pas reconnu qu'il avait affaire à de la poésie et non à de la prose. De là, des erreurs nombreuses dont nous allons relever les plus saillantes.

Nous demanderons d'abord à M. Marchand pourquoi, à la fin de la 3<sup>e</sup> ligne, il veut lire AFINIIS, qui ne signifie rien et qu'il est obligé de changer arbitrairement en AFFINIBVS, au lieu de s'en tenir au mot AFINIS du texte, sauf à lui restituer ce que le lapicide paraît avoir omis.

Pourquoi ne retrouve-t-on pas dans sa traduction le mot PRIME qui commence la 4<sup>e</sup> ligne. Ce génitif ou datif du mot *Prima* joue nécessairement un rôle quelconque dans la phrase et on ne comprend pas qu'il l'ait de son autorité privée, considéré comme non avenu. Car, s'il est commode, il n'est nullement logique d'éliminer une donnée embarrassante dans un problème dont on entreprend de rechercher la solution.

M. Marchand n'aurait pas dû, par une raison analogue, substituer Raptus à Rapto (5<sup>e</sup> ligne), autre procédé non moins arbitraire.

En proposant et en adoptant le mot *querorum*, il le trouve d'un latin suspect ; il pouvait aller plus loin et le qualifier crûment de barbarisme. Mais il y avait mieux à faire encore, c'était de le scinder, ce vocable très-louche, opération qui aurait donné le mot *que* puis le mot *rorum*, lesquels réunis aux précédents auraient conduit à cette rédaction assez acceptable :  
« ... Rapto Diis ad infernas sedes lucos *que rorum* ; » c'est-à-

dire, . . . emporté par les dieux dans les séjours infernaux et le bois des larmes.

Moyennant ce simple dédoublement, il se trouvait débarrassé d'un de ces mots qui faisaient dire à Berchoux :

Quel latin, juste ciel ! les héros de l'Empire  
se mordaient les cinq doigts pour s'empêcher de rire.

Pour aller au-devant d'une objection probable, faisons observer que le mot *ros* ne signifie pas seulement la rosée, mais qu'il s'emploie aussi dans le sens de *pleurs*.

Interdum madidas lacrymarum *rose*, coronas  
Postibus intendit

A dit Ovide, à propos de l'amoureux qui va suspendre à la porte de sa maîtresse des couronnes arrosées de ses larmes. Et si cet exemple ne paraît pas concluant, renvoyons les gens difficiles au vers 360 du 10<sup>e</sup> livre des Métamorphoses, où ce même poète emploie le mot *ros*, mais tout seul, cette fois, comme équivalent de *lacrymae*, pleurs. Enfin, si *rorum* n'est pas le mot qui convient ici, au moins ce n'est pas un barbarisme.

Dans la partie moyenne de l'inscription (10<sup>e</sup> ligne), celle dont il avoue que la lecture est fort incertaine, M. Marchand lit pourtant le nom de « Némésis. » On se demande ce que vient faire là cette furie vengeresse; encore, si c'était la parque Lachésis, on comprendrait son intervention, puisqu'il s'agit ici du fil d'une existence et que précisément il est question des parques, trois lignes plus loin. Dans cette nouvelle hypothèse, la personne quelconque qui a rédigé ou commandé l'épithèque reprocherait à Lachésis « *brevia rupisse stamina fuso*, » d'avoir rompu le fil trop court sur son fuseau, acte qui était dans le rôle de cette parque si, en effet, elle tenait la quenouille et plaçait le fil sur le fuseau, comme l'avancent certains mythologues, tandis que d'autres attribuent cette fonction à Clotho, assertions contradictoires que nous n'entreprendrons pas de concilier.

En tous cas, Némésis se trouve complètement justifiée du reproche tout-à-fait injuste que lui adresse M. Marchand « d'avoir brisé, par trahison » les minces fils attachés au fuseau de son existence (celle de Florus). »

Car c'est bien M. Marchand qui accuse ici et non l'auteur de l'épithète, attendu que là où M. Marchand a lu, en dénaturant le texte (1) :

Pro dolo rui-  
nam vel decreta rumpere fas est  
parcarum divarum atque duros eva-  
dere casus

L'auteur de l'épithète a voulu dire très-probablement :

Pro dolor ! vi  
nulla decreta rumpere fas est  
parcarum diva durosque eva-  
dere casus

Si l'on examine ci-dessous, la partie correspondante du texte donné par M. Marchand lui-même à la page 380, l'hésitation ne sera guère possible entre les deux lectures :

PRO DOLORVI  
NULLDECRETARVMPEREFASEST  
PARCARVMDIVADVROSQVEEVA  
DERE CASVS

En tous cas, on voit qu'il n'est ici nullement question de *trahison* et que ce passage, dégagé de la phrase qui le précède et à laquelle M. Marchand le rattache à tort, signifie simplement :

O douleur ! par force  
aucune, on ne peut rompre les décrets sacrés  
des parques ni éviter les cruels  
événements.

Occupons-nous maintenant d'une autre ordre de fautes.

M. Marchand accole, dans sa traduction, l'épithète de comédien au nom de Florus, épithète qui n'est pas dans le latin, non plus que l'adjectif « éternels » appliqué aux Dieux ? Le latin ne dit pas davantage que Florus « était déjà l'émule de la divine Thalie, » pas plus qu'il ne contient cette sentence

---

(1) M. Marchand, altérant sa propre copie, met ici *vinam*, au lieu de *vinull*; *divarum*, pour *diva*; et *at que duros*, à la place de *durosque*.

« mais nous est-il possible d'éviter la mort. » C'est donc, autant de fioritures du crû de l'interprète qui en surcharge très-arbitrairement le texte original, sans s'apercevoir que traduire ainsi c'est doublement trahir, d'abord son auteur et le lecteur ensuite.

Mais notre commentaire devient un peu trop long ; arrêtons-le donc ici, bien que la matière ne soit pas encore épuisée.

Après avoir accompli le devoir de critique dans les limites restreintes que notre cadre nous impose, nous devons constater qu'il y a chez M. Marchand beaucoup de zèle pour l'archéologie et même cette ardeur qui témoigne qu'on a quelque étincelle du feu sacré. Avec ces qualités, assez rares en ce pays, il peut certainement rendre d'importants services à la science, s'il se met dorénavant plus en garde contre les distractions, s'il combat surtout un penchant trop marqué à se contenter d'à peu près ; si, enfin, il ne confond pas avec les vraies lumières de l'esprit certains feux follets de l'imagination qui conduisent presque toujours à des fondrières.

Un maître vénéré, M. Hase, nous écrivait jadis à propos d'erreurs analogues aux précédentes, où nous étions tombé, lors de nos débuts épigraphiques : « Dans l'étude des inscriptions, » poussez le soin minutieux jusqu'aux limites extrêmes. Car sans » cela, on n'arrive jamais à être exact, même avec du talent et » du savoir. Or, en épigraphie, sans l'exactitude, les matériaux » les meilleurs au fond perdent leurs qualités et leur prix ; » et, au lieu d'éclairer et d'instruire les travailleurs, ils ne » servent plus qu'à les égarer. »

Nous ne pensons pas pouvoir mieux terminer cet article qu'en transmettant à nos jeunes émules cette leçon, telle que nous l'avons reçue nous-même, il y a une trentaine d'années.

A. BERBRUGGER.

